



## Orange signe un nouvel accord d'intéressement

**Nouvel accord d'intéressement chez Orange SA : les engagements RSE de maîtrise de l'énergie portés par l'accord.**

Les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC Orange, FO.COM et SUD représentant plus de 81% des suffrages aux dernières élections professionnelles ont signé le 28 juin 2018 un nouvel accord d'intéressement. Il couvre les années 2018, 2019 et 2020.

Orange, opérateur, acteur de la transition écologique et énergétique introduit dans son nouvel accord un indicateur de responsabilité sociale d'entreprise (pour 5% de l'enveloppe globale) invitant chaque salarié dans ses gestes quotidiens mais aussi dans les projets auxquels il contribue, à participer à l'engagement social de l'entreprise. L'ambition de réduire la consommation d'énergie électrique est inscrite dans le nouvel accord.

De plus, dans un contexte concurrentiel qui demeure tendu, l'accord vise à reconnaître l'atteinte des ambitions majeures d'Orange en matière de chiffre d'affaires, de maîtrise des charges opérationnelles et d'investissement (pour 65%). Le dépassement de l'objectif est reconnu plus rapidement avec le nouvel accord. Ainsi, un intéressement maximum de 5% de la somme des salaires est atteint dès 104% de dépassement des objectifs.

Enfin, la qualité du service client (pour 30%), élément fort de différenciation par rapport aux autres opérateurs, figure dans les ambitions de l'accord avec des indicateurs tels que le volume d'appel des clients au SAV ou leur recommandation d'Orange.

### A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2017 et 150 000 salariés au 31 mars 2018, dont 91 000 en France. Le Groupe servait 263 millions de clients dans le monde au 31 mars 2018, dont 202 millions de clients mobile et 20 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 28 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au cœur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : [www.orange.com](http://www.orange.com), [www.orange-business.com](http://www.orange-business.com) ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

*Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.*

Contacts presse : +33 1 44 44 93 93

Marie-Paule Freitas ; [mpaule.freitas@orange.com](mailto:mpaule.freitas@orange.com)

Nathalie Chevrier ; [nathalie.chevrier@orange.com](mailto:nathalie.chevrier@orange.com)